



# Thématiques du plan de formation 2018 - 2019

- Le CDOS se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation, si les conditions nécessaires au bon déroulement de la formation ne sont pas réunies. (Nombre de participants)
- Le maintien d'une session est décidé **8 jours** avant le début de formation : il convient donc de s'inscrire **avant cette échéance**.
- Une participation de **5 €/personne** est demandée, afin de limiter les forfaits de dernière minute et de pénaliser d'autres candidats éventuels.
- Seuls les modules suivants requièrent une cotisation :
  - **Gestes premiers secours** = 50€ par personne. (Déjeuner à la charge du stagiaire.)
  - **Module Basicompta** = (30+50 = 80 €). La facture de la création du compte + formation = 50 €/année de maintenance
- Le lieu des séances pourra être délocalisé selon le nombre de candidats.

MODULES DE FORMATION		INTERVENANTS	DATES - HORAIRES
<b>1</b>	<b>MIEUX COLLABORER</b>	<i>Ces formations s'appuient essentiellement sur le numérique</i>	<i>Club Micro de Saint Pierre du Mont</i>
<b>2</b>	<b>STRUCTURER SA GESTION DES PROJETS</b>		
<b>3</b>	<b>LA COMMUNICATION INTERNE</b>		
<b>4</b>	<b>LA COMMUNICATION EXTERNE</b>		
<b>5</b>	<b>HANDICAP - POUR UNE PRATIQUE PARTAGEE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeux liés à l'intégration des sportifs en situation de handicap au sein des clubs,</li> <li>• Comment s'appuyer sur les collectivités territoriales pour développer des projets d'accueil ?</li> <li>• Comment accueillir et développer leurs pratiques sportives au sein de leur club ?...</li> <li>• Formation des éducateurs et enseignants.</li> </ul>	<b>CDOS - DDCSPP - SSID</b>	<b>27/11/2018 et 11/12/2018</b> Et/ou <b>12/01/2019 et 09/03/2019</b> <b>9h30-12h30 - 13h30-16h30</b>
<b>6</b>	<b>BASICOMPTA Saisir et suivre au quotidien la comptabilité de son association</b> BasiCompta® est un logiciel en ligne simple et ludique pour les associations sportives. Il permet aux dirigeants n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité, de réaliser des opérations de saisie et de suivi comptable. Utilisation du logiciel.	<b>CDOS</b>	<b>À la demande des clubs</b> <i>(3 clubs minimum)</i> <b>18 h 30 – 20 h 30</b> <b>1<sup>ère</sup> séance le 04/12/2018</b> <b>14 h 30 - 16 h 30</b>

7	<b>GESTES DE PREMIERS SECOURS – DÉFIBRILLATEUR (formation qualifiante – 50 €)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous l'égide de la Protection civile. Niveau 1 – P. S. C. 1.</li> <li>• Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours, destinés à réserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours.</li> </ul> <b>Remise du diplôme après évaluation en fin de session.</b>	CDOS	<b>20 Décembre 2018</b> <b>7 h de formation</b> <b>8 H 30 – 12 H 00</b> <b>13 H 30 – 17 h 00</b>
8	<b>RÉALISER UNE AFFICHE – Support de communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre à comprendre et réaliser une affiche</li> <li>• Aider les dirigeants de clubs et de Comités départementaux à élaborer des supports de communication (affiche, flyer, tract, etc.) et à les diffuser selon un plan de communication défini.</li> <li>• Être en capacité d'utiliser un logiciel de création</li> </ul>	<i>Laurence MORIN</i> <i>Graphiste (Essence)</i>	<b>24 Janvier 2018</b> <b>18 h 30 – 20 h 30</b>
9	<b>RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS Protection des dirigeants bénévoles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition de la responsabilité civile et de la responsabilité pénale. Évaluation des risques : les personnes, les activités les transports individuels et collectifs, les biens, les locaux.</li> <li>• Responsabilité civile et pénale de l'association sportive, des dirigeants, des éducateurs et des sportifs</li> </ul>	CFDP + CDOS	<b>Jeudi 31 janvier</b> <b>18 H 30 - 20 H 30</b>
10	<b>CONSTRUIRE LE PROJET ASSOCIATIF Une feuille de route pour les clubs, pourquoi ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• État des lieux et analyse de l'association et de son contexte</li> <li>• Définition des objectifs. - Définition et élaboration du plan d'action Méthodologie et rédaction du projet associatif du club.</li> </ul>	CDOS	<b>Jeudi 7 février 2019</b> <b>18 h 30 – 20 h 30</b>
11	<b>ORGANISATION DE MANIFESTATION - La responsabilité de l'organisateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réglementation des activités associatives occasionnelles (buvettes, lotos, vide grenier, etc.)</li> <li>• Démarches administratives pour l'organisation d'une manifestation.</li> <li>• Les autorisations pour organiser une manifestation sportive.</li> </ul>	CDOS	<b>Jeudi 21 février 2019</b> <b>18 h 30 – 20 h 30</b>
12	<b>COMMUNICATION RESEAUX SOCIAUX – Utilisation des supports de communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des différents outils en ligne (internet, blog, Facebook, tweeter...)</li> <li>• Les réseaux sociaux : Que sont les réseaux sociaux, pour qui, pourquoi, comment ? Quels usages pour les associations ?</li> <li>• Quelles sont les limites ? Les avantages et les inconvénients ?</li> </ul>	<i>Club Micro de</i> <i>Saint Pierre du</i> <i>Mont</i>	<b>jeudi 28 février 2019</b> <b>18 h 30 – 20 h 30</b>
13	<b>COMMUNIQUER POUR MIEUX SE FAIRE CONNAITRE - Établir une stratégie de communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse de la communication de l'association et de son environnement</li> <li>• Choix des objectifs de communication. Attentes des médias</li> </ul>	<i>Jean Luc AUXION</i> + CDOS	<b>Jeudi 7 mars 2019</b> <b>18 h 30 – 20 h 30</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix des messages en fonction des cibles. Comment réaliser un communiqué de presse</li> </ul>		
<b>14</b>	<b>MODULE E-SUBVENTION - Remplir efficacement un dossier de subvention</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'est-ce qu'une subvention publique ? Aides publiques mobilisables et actions financées</li> <li>• Décryptage d'un dossier de subvention et points de vigilance (actions, budget, valorisation....)</li> </ul> Évaluation des actions financées	<i>CDOS</i>	<b>Jeudi 28 Mars 2018</b> <b>18 h 30 – 20 h 30</b>
<b>15</b>	<b>CONDUITE DE REUNION - Maîtriser efficacement une réunion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éléments incontournables de préparation et de suivi d'une réunion (objectifs, ordre du jour, documents à envoyer, compte-rendu...)</li> <li>• Animation de réunion (gestion du temps, prise de parole, utilisation des supports....)</li> </ul>	<i>CDOS</i>	<b>Jeudi 21 mars 2019</b> <b>18 h 30 – 20 h 30</b>

### **CDOS 40**

**187 Avenue du Maréchal Juin - 40000 MONT-DE-MARSAN**

 **05 58 05 96 85**

 [cdos.40@wanadoo.fr](mailto:cdos.40@wanadoo.fr)